



ÉDITORIAL

**DISCOURS
DE VŒUX 2012**
François CHOLLEY
07/01/2012

Cette année 2011, comme très probablement 2012, verra la persistance de la crise économique : pour nous tous, cela signifie à court terme : stagnation du niveau de vie, augmentation du chômage qui touche nos proches, et inquiétudes diverses. Soyons honnêtes : l'élection présidentielle ne verra pas l'apparition d'un super-sauveur. Notre déficit commercial, notre manque de compétitivité, notre endettement sont profonds. Il faudra les traiter et les moyens existent. L'Europe ne doit être ni le prétexte ni la panacée pour attendre une solution miracle. C'est un cadre supplémentaire pour l'action, pour peu que la volonté des peuples soit prise en compte et que nous prenions des mesures efficaces.

Nous devons avoir conscience que le monde a profondément changé en dix ans. Nous vivons un ajustement massif de l'économie mondiale avec l'émergence des anciens pays dits en voie de développement comme forces économiques véritables qui comptent face à nous. Dans le passé, les économies des pays développés étaient en compétition les unes avec les autres sur la base de modèles de coûts voisins. Maintenant, nous sommes en compétition avec des économies qui ont des salaires de 5 à 10 fois moins élevés et avec des réglementations plus légères notamment sur l'environnement. Il nous faut procéder à des ajustements structurels pour redynamiser nos exportations. Sinon, comment pourrons-nous payer nos matières premières et certains produits que nous ne fabriquons pas. Nous n'avons aucune chance de consommer plus que nous produisons en accroissant le déficit. Nous en avons atteint les limites.

La crise de l'euro n'est que le reflet de cette situation et certainement pas la cause. Il n'en demeure pas moins que l'argent doit revenir à sa vocation première de financer l'économie et non de permettre à quelques spécialistes surpayés de jouer sans risque au casino avec l'argent qu'ils n'ont pas. Modifier les règles du jeu est à notre portée.

Déjà ici, à Villemoisson, nous recevons toujours plus de personnes désemparées en difficulté ou détresse, faute de travail. Nos budgets sociaux financés par l'impôt ne suffiront bientôt plus, pas plus que les charges sociales sur les salaires.

Suite pages 2 et 3

SENIORS

Une centenaire, quatre anniversaires : nos aînés se portent bien !



▲ 198 ans réunis ! Une poignée de mains chargée de souvenirs !

Cette année, le repas des « anciens » a été programmé en décembre afin de permettre aux personnes seules de retrouver des amis(es) au plus près des fêtes de Noël.

Le gymnase des Erables devient le lieu le plus propice à cette importante journée de convivialité car les inscriptions sont de plus en plus nombreuses. En effet, près de 300 personnes ont pu apprécier le nouveau traiteur.

Beaucoup de surprises tant sur la décoration faite par les bénévoles du CCAS que sur l'originalité du service effectué par un personnel attentif et agréable.

Mais ce n'était pas tout... l'arrivée d'un superbe gâteau illuminé nous a permis d'offrir des moments de joie à l'occasion des différents anniversaires des Villemoissonnais (ses) suivants :

- Suzanne FILLATRE : 100 ans depuis juillet dernier
- Claudette et André PRETAT : 60 ans de mariage

Trois couples fêtaient leurs 50 ans de mariage :

- Danièle et Michel CHRÉTIEN
- Madeleine et Georges COURTIADÉ
- Jacqueline et Bernard DUSSOCHAUD.

Sous les applaudissements de la salle tous sont repartis avec un cadeau. Et comme toujours, la journée était trop courte !

Vous aussi vous souhaitez participer à ces événements qui sont d'une grande convivialité, ce n'est pas difficile... **vous avez 65 ans**, inscrivez-vous directement auprès du service social, comme pour le colis de fin d'année offert par la municipalité aux **70 ans et plus**.

**À vous tous,
très bonne année 2012 !**

À retrouver dans ce numéro...



FINANCES
Budget
2012

p. 6



LE MARCHÉ
Quel
avenir ?

p. 8



ANIMATION
Sortir à
Villemoisson

p. 12

La dignité, l'intégration des migrants, le mal être de la jeunesse exigent une solution durable qui s'appelle l'emploi, lequel passe par le développement économique. Tout doit être mobilisé sur ce seul objectif.

Ces faiblesses économiques sont apparues sous des gouvernements de toute tendance en Europe. Beaucoup de recettes ont été essayées mais pas toutes. Il faut prendre en compte la nouvelle situation telle que je l'ai brièvement exposée. Mon vœu c'est demander que l'on nous présente des vraies solutions crédibles et que l'on puisse juger sur les résultats.

Comme l'a si justement dit Confucius : « Notre plus grande gloire n'est pas de ne jamais tomber mais de nous relever après chaque chute ».

Au niveau plus modeste de la commune, je voudrais vous donner quelques exemples de ce qui pourrait être allégé et ne l'est toujours pas.

A Bad Schwartau, il y a des jeux pour enfants sur la place pavée devant la mairie, ce que l'on appelle des « tape-culs ». En France c'est interdit et l'on exige de la mairie des sols souples et une clôture. Mon collègue est-il un dangereux irresponsable ? Je vous laisse le lui dire.

Autre exemple, il faudrait maintenant vérifier tous les mois la température des chauffe-eaux pour éviter l'apparition de légionnelle. Qui va en profiter ? Les sociétés agréées qui nous ont déjà envoyées leur plaquette commerciale. Curieusement, cela n'est pas exigé des particuliers : cherchez l'erreur. J'attends qu'on m'explique comment l'on distingue la bactérie publique de la bactérie privée. Encore un exemple, chaque année, je reçois des pages de formulaires à compléter pour décrire dans le détail les bâtiments sportifs communaux. Et bien cette année, j'ai simplifié, Je ne répondrai pas.

Cela est-il récent ? Certes non. Un ancien proverbe chinois le disait déjà il y a plus de deux mille ans. « Il est absurde de s'abstenir de manger parce que certains se sont étouffés en mangeant et il est également stupide d'interdire les bateaux uniquement parce que des gens se sont noyés en voyageant sur un bateau ».

Cette année 2011 a été riche. Nous avons poursuivi l'élaboration du PLU. C'est une procédure complexe, longue mais indispensable. Nous avons tenu à écouter tous les avis et autant que faire se peut les avons intégrés. Il a fallu composer avec la nouvelle réglementation qui impose un diagnostic et un plan d'aménagement



durable, donner un peu de souplesse dans l'application des règles afin de permettre les aménagements dans le bâti existant, tout en ne sacrifiant pas le caractère de notre urbanisme fait de variété, d'habitat plat et aéré par de la verdure. **Malgré des pressions, nous nous sommes refusés à franchir une limite** qui nous aurait conduits à une urbanisation débridée qui n'aurait été au profit de personne car elle conduit à la dévalorisation des biens, voire à la mise sur le marché de logements indécents par exemple dans des garages. Je suis vraiment très satisfait que ce projet de PLU ait été voté à l'unanimité par le Conseil municipal. Nous attendons le retour de l'État pour passer maintenant à l'enquête publique.

Nous avons aussi fini d'élaborer le **contrat régional** qui comprend, comme la consultation publique l'a recommandé, la construction d'un centre technique municipal route de Morsang, la reconstruction du gymnase Bouton par un bâtiment plus spacieux, plus économe en énergie, plus agréable, la reconstruction du club ados en remplacement de l'ancien bâtiment scolaire utilisé actuellement, et enfin des travaux d'isolation du gymnase des Érables. **Il s'agit d'un important programme d'investissement de 3 millions d'euros pour notre commune** dont nous attendons une subvention de la région et du département à hauteur de 50%. Ce programme a lui aussi été voté à l'unanimité par le Conseil municipal. L'instruction aura lieu en 2012. La seule réponse actuelle est qu'il est « dans la pile » mais je ne dispose d'aucune date pour l'approbation. D'ores et déjà, nous avons acheté le terrain pour le centre technique municipal, soit une dépense de 320 000 euros.

La médiathèque et la voirie ont été transférées à la communauté d'agglomération en cette année 2011.

Pour la médiathèque, cela s'est déroulé dans la continuité, notamment en préservant les étroites relations avec les écoles, les associations et les activités

municipales. Sur notre proposition, la médiathèque a été nommée du nom d'Andrée CHEDID, poétesse reconnue qui nous avait donné son accord avant de nous quitter définitivement, écrivain dont la dimension multiculturelle est vraiment le reflet de nos convictions.

L'autre grande nouveauté, le transfert des voiries, grâce un mode opératoire, nous a pleinement satisfaits. En effet, c'est la commune qui reste décideur du programme.

Nous n'aurons jamais autant investi en voirie : 1 100 000 euros. On a ainsi refait la rue Bouton, la rue des Boulangers, les rues Chaudun, de l'Aubrier, du Pré Fleurant et d'autres encore. Nous poursuivons en 2012. Vous aurez observé que nous en avons profité pour aménager à chaque intersection refaite un passage pour les handicapés.

Et puis, il y a eu **la remise en place de la passerelle Bouton** qui permet de relier le bas et le haut de Villemoisson. Pour ceux qui étaient présents, je garde un souvenir intéressant de la réunion publique avec les habitants pour discuter du sens de la réouverture : de bas en haut, de haut en bas, en double sens ou sans réouverture aux véhicules motorisés. Cela prouve qu'une discussion, tous ensemble, permet de mieux se comprendre et de dégager l'intérêt commun.

Enfin, le **partenariat avec l'espace Marcel Carné** s'est mis en place. Il a permis d'enrichir la programmation du Ludion au-delà de ce que les associations et la commune offraient. L'exercice n'a pas été facile, certains craignant que cela se fasse à leur détriment. La crainte est légitime mais l'amélioration tout autant.

Comme chaque année, je ne peux éviter d'évoquer **la Ligne C**. On notera un petit mieux avec la programmation des travaux de voies et d'aiguillage à Brétigny. Mais d'un autre côté, force est de constater que l'organisation de cette ligne va à l'opposé de ce qui est dit au plan national

puisque'elle a subi un décadencement pénalisant pour les usagers.

L'année 2012 va être plus calme et n'apportera pas de nouveaux programmes majeurs. Mais tout le monde l'aura compris, le budget n'est pas fait pour alimenter le discours de vœux du maire mais pour satisfaire au mieux les besoins des habitants !

On va commencer dans le calme avec le **recensement** pour lequel certains ont déjà dû recevoir un courrier du maire. C'est mon cas.

L'élaboration du PLU se poursuivra, nous poursuivons de nos questions la Région au sujet du futur contrat régional, et les travaux de voirie seront à peine moins importants qu'en 2011.

Nous espérons que **l'aménagement d'une piste cyclable** traversant la commune d'est en ouest verra enfin le jour en 2012. C'est un projet porté par la communauté d'agglomération et la réponse du financement de la région ne devrait plus tarder.

Je voudrais aussi insister un instant sur **les travaux d'entretien**. Avec un patrimoine bâti d'environ 14 000 m², c'est une gageure quotidienne. Il y a la casse comme des lavabos dans les écoles, des bancs dans la rue, et les

pannes. A chaque fois nous examinons la solution la plus appropriée : réparation ou remplacement. Nous remplacerons deux chaudières en 2012 soit un investissement de près de 40 000 euros. Mais quand on peut réparer pour plusieurs années, c'est préférable. C'est ainsi que nous contenons les dépenses municipales. Cela permet d'investir à bon escient pour aménager des toilettes pour personnes à mobilité réduite à la mairie et au groupe scolaire des Érables ou refaire des bureaux pour améliorer les conditions de travail du personnel.

Et donc en 2012, malgré un programme d'entretien et d'amélioration ambitieux, avec le concours de la communauté pour des travaux de voirie, d'assainissement et d'éclairage public pour ne citer que les principaux, nous n'aurons pas besoin de faire appel à l'emprunt. Au vu de la situation actuelle, il faut le voir comme une mesure de prudence. En effet, **nous pourrions réaliser nos 300 000 euros d'investissements annuels uniquement grâce à nos ressources propres**. D'autant que nous devons réemprunter de l'ordre de 1 million d'euros pour réaliser le contrat régional, alors autant se désendetter avant.

En conclusion, permettez-moi une fois

encore de vous remercier d'être venus aussi nombreux, comme chaque année, pour cette cérémonie traditionnelle de présentation des vœux.

Alors, j'en profite immédiatement pour vous souhaiter au nom du conseil municipal le meilleur en 2012, en matière de santé, en matière de succès pour vos projets personnels tant pour vous-même que pour tous ceux qui vous sont chers.

Je souhaite terminer par la préoccupation du moment et corriger une contrevérité historique sur le triple A qui n'a pas été inventé par les agences de notation. C'est, il y a deux siècles, le 2 septembre 1792, à l'Assemblée, lors de son discours civique que Danton prononcera ces paroles devenues célèbres :

« Le tocsin qu'on va sonner n'est point un signal d'alarme, c'est la charge sur les ennemis de la patrie. Pour les vaincre, il nous faut de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace et la France est sauvée ! ».

acteurs économiques pivo

Faites-vous recenser

Nous remercions l'ensemble des acteurs économiques villemoissonnais qui se sont inscrits sur le site Internet de la ville. Ces inscriptions nous ont permis de publier fin octobre 2011 dans la rubrique « Villemoisson au quotidien » la page « Acteurs Économiques ».

Nous avons quotidiennement sur le site de la ville de très nombreuses visites, ce qui nous a donné l'idée en septembre 2011 de proposer cet espace à l'ensemble de nos acteurs économiques, qu'ils soient commerçants, artisans, professions libérales, entrepreneurs... et d'élargir gratuitement leur visibilité.

Fin 2011, nous avons enregistré plus de 44 inscriptions. Nous rappelons à l'ensemble de nos acteurs économiques qu'ils peuvent toujours s'inscrire via le formulaire à leur disposition dans la rubrique « Villemoisson au quotidien », page « Acteurs économiques » du site Internet de votre ville.

Si vous passez en mairie, vous pouvez également vous procurer un exemplaire papier de ce formulaire à l'accueil (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le samedi matin de 8h30 à 12h). Le document complété sera à remettre à l'accueil.

Notre objectif est de permettre aux Villemoissonnais de vous trouver facilement sur le site Internet ou de découvrir votre existence sur la commune pour faire appel en priorité à vos services.

Entreprises et professions libérales de Villemoisson, nous attendons vos inscriptions et vous invitons à vous rapprocher du service multimédia de la commune.

Au 01 69 04 54 63 ou par courriel à l'adresse : contact@villemoisson.fr.



CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Environnement, cadre de vie et solidarité, des conseillers municipaux enfants très engagés

Etre élu municipal enfant, c'est aussi faire le choix de l'engagement pour les autres et pour des projets d'intérêt général. C'est dans cet esprit que nos jeunes CME se sont engagés dans la commission animation et dans la commission solidarité. Chacune de leurs actions traduit cette volonté de rendre notre commune plus accueillante et de penser à notre environnement.



Et pour bien agir, il faut comprendre les enjeux. C'est pourquoi, en partenariat avec la Maison de l'Environnement de l'aéroport d'Orly, le mercredi 28 septembre, l'ensemble des conseillers a visité la plate-forme de l'aéroport. La visite s'est effectuée en autocar, les conseillers ont vu l'avion présidentiel, un camion de pompiers dernier cri avec une gigantesque lance à incendie, des avions 777, les citernes d'essence, les passerelles pour permettre aux passagers d'accéder aux avions, les métiers d'essenciers, de mécaniciens, les conseillers ont appris qu'il n'y avait pas de marche arrière sur un avion.

Sortie très réussie et très appréciée par nos conseillers qui ont ainsi pu prendre conscience de toute l'activité qui existe autour de l'aéroport d'Orly et mieux appréhender la réalité aéroportuaire.

L'arbre du CME

Dans un autre registre et pour consacrer l'existence du CME, il a été décidé de planter un arbre qui deviendra « l'arbre du CME ». Il a été financé grâce à l'action lancée par la commission animation, communication, sport, culture qui consistait en une vente de crêpes du mois de mars qui a permis de récolter 160 € qui ont permis d'acheter un ginkgo biloba, ou l'arbre aux écus, qui a été

inauguré le samedi 26 novembre 2011. Il est planté juste devant la mairie sur la place du Poirier de la Farinette. Cet arbre a été planté par les conseillers eux-mêmes avec l'aide du service technique. Il honore et symbolise le CME qui existe depuis le mois de décembre 2008. Une plaque avec le blason du CME a été fixée devant l'arbre qui, à mesure qu'il poussera, symbolisera toutes les jeunes pousses de conseillers élus au sein du CME.

Tous mobilisés pour le Téléthon !

Enfin, les commissions animation, communication, sport, culture et environnement, sécurité, solidarité avaient prévu des actions pour le Téléthon du samedi 3 décembre après-midi à la salle polyvalente: une buvette avec une vente de canettes, une vente de gâteaux confectionnés par les conseillers, des jeux de fléchettes et d'arcs et flèches, un jeu collectif «c hocodéguiz», un « kim sensations ».

Une recette de 109.50 € a été récoltée entièrement reversée au Téléthon. Encore un geste de solidarité qui a véritablement contribué au succès du Téléthon sur Villemoisson !



Passage de témoin : le CME se renouvelle



De nouvelles élections ont eu lieu le mardi 6 décembre 2011 dans les 2 écoles élémentaires - pas d'élection au collège car aucun candidat ne s'est déclaré cette année malgré des actions ciblées à l'égard des élèves de 6^{ème}.

Dix nouveaux conseillers ont été élus parmi les CM1 et les CM2 : **Amélie, Amaël, Léo,**

Méline, Kelly, Maëlle, Nathan, Charlène, Ludivine, Naël, qui ont siégé pour la première fois le samedi 11 décembre en salle du conseil et exprimé leurs motivations à se présenter au CME ; décorés d'une écharpe tricolore, ils ont reçu également une mallette du Conseil Général équipée d'une clef USB.

Douze conseillers ont quant à eux terminé leur mandat le 10 décembre et ont été récompensés par un diplôme, un courrier de félicitations et une épinglette aux armoiries de Villemoisson ; ils ont exprimé leur satisfaction d'avoir pu mener des projets sur la ville pendant 2 ans.

Le CME compte désormais 19 conseillers qui ont pris véritablement leurs fonctions au début du mois de janvier.

RENTREE 2012

Déjà les inscriptions scolaires !

Vous pouvez d'ores et déjà procéder à **l'inscription de vos enfants nés en 2009** qui effectueront leur entrée en première année de maternelle en septembre 2012. La clôture des inscriptions est fixée au **21 mai prochain**. Vous êtes donc invités à prendre rendez-vous avec le service scolaire (du lundi au vendredi, aux horaires d'ouverture de la mairie). Les documents originaux suivants vous seront demandés : livret de famille, carnet de santé de l'enfant, justificatif de domicile.

Attention : l'inscription en mairie est également obligatoire pour les enfants déjà scolarisés, arrivant sur la commune.

En plus des documents précités, un certificat de radiation sera demandé pour la prise en compte de l'inscription.

CITOYENNETÉ

« Journée de la citoyenneté » : échanges entre les jeunes et les élus

A l'initiative de Jean-Calvin LOGA, conseiller municipal, la municipalité, en partenariat avec le collège et le club ados, a organisé le samedi 8 octobre 2011 une après-midi d'information sur la citoyenneté et l'éco-citoyenneté à l'attention des jeunes mineurs et majeurs de Villemoisson.

En marge de la commission jeunes, un groupe de travail composé d'élus et d'invités a mis en œuvre cet événement dont le but était d'informer les jeunes sur de nombreux sujets citoyens, de les intéresser aux institutions, à leurs droits et devoirs, de leur faire prendre conscience que devenir majeur constitue une étape importante dans leur vie, de les inciter à participer plus activement à la vie locale et nationale pour construire « le mieux vivre ensemble ».

Pour sensibiliser en amont l'ensemble des jeunes villemoissonnais à cette rencontre, une exposition, réalisée par Gaël PILORGET,

s'est tenue au Ludion du mercredi 5 au vendredi 14 octobre 2011.

Un film avec les élèves de niveau 6^e et 5^e de Madame VIDAL, professeur d'instruction civique du collège Blaise, et les animateurs du club ados, dans lequel les élèves posaient des questions ou exprimaient leurs opinions sur la question de l'accès à la citoyenneté, a été projeté en ouverture de la conférence, animée par Anne-Pascale VITALE (présidente de la commission européenne pour l'égalité des chances et des genres) qui a répondu aux questions des collégiens posées via la vidéo et parlé des droits et devoirs de

citoyens européens.

En fin d'après-midi, de nombreux jeunes villemoissonnais(es) ayant atteint la majorité entre janvier 2010 et février 2011 se sont vu remettre par Monsieur le Maire leur carte d'électeur et le livret du citoyen qui récapitule les principaux droits et devoirs civiques d'un citoyen majeur.

Une collation a clôturé cet événement au cours de laquelle les jeunes ont pu échanger avec les élus présents.

Fort de ce succès et au vu de l'enthousiasme des jeunes, une troisième journée est envisagée pour l'année 2012.



LE CLUB ADOS

Graines de photographes ¹

La remise des prix du 1^{er} concours photo organisé par le club ados a eu lieu à l'occasion de l'exposition TERRA NOSTRA. Cet événement s'est déroulé au club du lundi 14 au vendredi 18 novembre 2011. Il s'agissait de proposer une série de trois photos illustrant 3 thèmes : portrait ou autoportrait, scène de vie, ambiance du club ados. Dix-huit participants âgés de 11 à 16 ans ont présenté des séries de qualité, empruntées de fraîcheur et de pertinence. **Rendez-vous l'année prochaine pour la seconde édition.**

Graines de danseurs ²

À l'ouverture du Téléthron de Villemoisson, le club ados a organisé une flash-mob invitant toute personne volontaire à venir danser une grande chorégraphie participative. Cette initiative était le fruit d'un travail d'équipe avec différents partenaires : Leslie de l'association K'Danse et ses élèves qui ont créé la chorégraphie, des adhérents du club ados, les professeurs d'éducation physique du collège et les

équipes d'animation du temps du midi des écoles primaires qui l'ont diffusée et enseignée. L'association Ad'Hoc d'Epinay-sur-Orge qui nous soutient historiquement depuis la création du Fêt'Estival s'est proposée de parrainer l'action en relayant la publicité sur son site Internet et en offrant 50 centimes d'euro par danseur. Grâce à ce travail de coordination **140 danseurs se sont réunis qui ont permis de reverser 70 € à l'AFM. Merci à tous.**

Graines de graffeurs ³

Cette année, les jeunes du club ados ont été invités à participer à un concours pour l'affiche des vœux de la municipalité. Il s'agissait de réaliser un dessin graff pour souhaiter la « bonne année 2012 ». A la clef, un panier de bonbons, mais surtout la fierté de voir son dessin choisi pour être agrandi au format « sucette » et affiché dans toute la ville et les bâtiments publics. Une quinzaine de jeunes se sont prêtés au jeu. Le choix ne fut pas aisé, quatre dessins ont passé le 1^{er} tour

Un premier « job » pour l'été

Vous avez entre 16 ans (révolus au 1^{er} juillet 2012) et 20 ans, vous habitez la commune, vous n'avez encore jamais bénéficié d'un job d'été ? Alors, vous pouvez postuler à un premier emploi d'une durée d'une semaine, en juillet-août, au sein du service technique municipal.

Pour proposer votre candidature, adressez une petite lettre de motivation à M. le maire. Tous les postulants seront convoqués par courrier individuel à une réunion d'information au mois de mai.

et c'est finalement celui de Cassandra (élève du collège Blaise Pascal en classe de 4^e) qui a été plébiscité. **La municipalité remercie et félicite chaleureusement tous les participants.**



Budget primitif 2012



FONCTIONNEMENT

Dépenses : 5 035 (en milliers d'euros)

NATURE DES DÉPENSES	BP 2011	BP 2012	COMMENTAIRES 2012
Electricité, eau, gaz	336	336	
Achats (cantine, classes de découverte, spectacles, fournitures, ...)	484,7	496,2	
Sous-traitance (entretien, réparations, maintenances, assurances, indemnités d'élus, impôts, frais télécom, charges, participations diverses, ...)	652,9	651,1	
Subventions versées (CCAS, associations)	876	900	Augmentation de 20 k€ pour le CCAS
Contribution pour insuffisance de logements sociaux	45	70	Augmentation de la taxation
Intérêts des emprunts	102	85	Baisse liée à la diminution de la dette
Frais de personnel	2 063	2 195	Frais de recensement en 2012 mais aucune embauche
Prélèvement pour financement des investissements et amortissements (autofinancement)	300	300	
Divers (dépenses imprévues)	5,6	1,7	
TOTAL	4 865,2	5 035	

Recettes : 5 035 (en milliers d'euros)

NATURE DES RECETTES	BP 2011	BP 2012	COMMENTAIRES 2012
Ventes de prestations (cantine, ALSH, multiaccueil, études, conservatoire, spectacles, classes d'environnement, entrées Ludion, ...)	678,2	718,2	Hausse de la fréquentation ALSH et du prix de la restauration scolaire
Contributions directes locales	2 704	2 845	Hypothèse : assiette + 1,2%, base + 1,8%, taux + 1%
Impôts indirects (taxe sur électricité, droits de mutation)	412,5	406,1	
Dotations d'Etat et subventions	986,5	979	
Autres revenus (régie, compensation, remboursement, etc ...)	84	86,7	
TOTAL	4 865,2	5 035	

INVESTISSEMENT

Dépenses : 518 (en milliers d'euros)

NATURE DES DÉPENSES	BP 2011	BP 2012	COMMENTAIRES 2012
Remboursement d'emprunts	287	257	En diminution
Travaux courants et achats d'équipements	253	257,2	Maintien
Grand programme et opération d'ordre interne	430		En attente de décision sur contrat régional
Dépenses imprévues, amortissement de subventions, immobilisations en cours et opération d'ordre entre sections	30	3,8	
TOTAL	1 000	518	

Recettes : 518 (en milliers d'euros)

NATURE DES RECETTES	BP 2011	BP 2012	COMMENTAIRES 2012
Récupération TVA et TLE	195	201	Récupération de TVA des travaux de l'année N-2
Subventions	175	17	Dont 5 k€ de DETR (ex DGE)
Emprunts	330		Pas d'emprunts en 2012
Autofinancement et amortissements	300	300	
TOTAL	1 000	518	

**PRINCIPALES OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT :**

- **Bâtiments communaux** **36 k€**
(nouvelle chaudière au MVL, réfection du pignon de l'ALSH, du mur et des toilettes du cimetière, reconstruction de l'ossuaire)
- **Matériel de transport** **32 k€**
(chargeur)
- **Ludion** **30 k€**
(renouvellement des équipements de sonorisation)
- **Groupes scolaires Bouton et Erables** **35 k€**
(aménagement de toilettes pour handicapés, ravalement préfabriqué vidéo, stores en maternelle, achat de mobilier et d'un copieur en élémentaire)
- **Restaurant scolaire** **20 k€**
(remplacement de la table chaude, de la porte cuisine, pose pare-soleil salle de restauration, ravalement et huisserie)
- **Matériels informatiques et télécom** **25 k€**

RATIOS FINANCIERS/HABITANT

(année de référence : 2007)

(strate : communes de 5 000 habitants et plus)

Informations financières	Valeurs communales	Moyennes nationales de la strate (source : DGCL)
Dépenses réelles de fonctionnement	683,03	945,00
Produits des impositions directes	410,83	428,00
Recettes réelles de fonctionnement	726,12	1 131,00
Dépenses d'équipement brut	37,14	357,00
Encours de la dette	326,43	949,00
DGF (dotation Etat)	129,10	230,00
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	46,41%	(*)
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	99,18%	(*)
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	5,11%	(*)
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	44,96%	(*)

(*) ratios non obligatoires pour les communes de moins de 10 000 habitants.

le marché...

Continuer ou jeter l'éponge ?

En juillet 2008, nous avons adressé un questionnaire à tous les Villemoissonnais sur l'opportunité (ou pas) de créer un marché alimentaire à côté de la Mairie. Devant le fort taux de réponse et l'enthousiasme que cette proposition a suscité (plus de 20% de réponses au questionnaire et 90% des réponses favorables) l'équipe municipale et des commerçants de la commune se sont consacrés à ce projet. Après un an de travail, le marché de Villemoisson a vu le jour le 3 octobre 2009. Plus de deux ans après, quel est le bilan ?

La première évidence c'est que le marché a su trouver sa place dans le paysage de la commune et les véritables habitués sont fidèles au rendez-vous du samedi matin.

Mais cela suffit-il ?

Clairement, si la clientèle des premiers mois était nombreuse et permettait de justifier l'activité et l'énergie déployées par tous ceux qui travaillent à la réussite du marché, il faut reconnaître qu'au fil des mois, la fréquentation s'est amoindrie. A qui la faute ?

C'est ce que nous avons cherché à comprendre et à analyser.

Nous avons identifié le premier « manque » : il n'y avait pas de boucher et par conséquent celui ou celle qui souhaitait faire ses achats sur le marché ne pouvait pas se fournir en viande rouge (les volailles et la rôtisserie existaient). Nous avons fini par pallier ce manque en recrutant un boucher. La seconde difficulté a consisté dans le manque de stabilité des commerçants. En effet, après un an de fonctionnement, certains nous ont quittés, notamment lorsque nous avons mis fin au contrat qui nous liait avec le régisseur qui nous avait aidé à lancer le marché mais qui ne parvenait

pas à diversifier les commerçants comme nous le souhaitions... C'est ainsi que le marché a dû subir des changements de poissonnier, de fromager, de fleuriste qui nous ont pénalisés et contre lesquels nous nous battons au quotidien pour garantir un choix aux Villemoissonnais. Nous avons également pensé que le marché souffrait d'un manque de communication et d'animation : la commission marché qui se réunit tous les mois œuvre pour permettre une communication efficace et active en proposant des animations et des activités commerciales susceptibles d'attirer de la clientèle : marché de rentrée début septembre, avec concours de dessins pour les enfants, anniversaire du marché, en octobre, avec cette année de formidables lots offerts par les commerçants et le CIC, dégustation de Beaujolais en novembre, marché de Noël en décembre, marché du printemps en avril, fête des mères en mai, fête de la musique en juin... Ce sont près de 6 animations qui vous sont proposées durant l'année... Nous avons ensuite cherché à associer au maximum les commerçants de Villemoisson de façon à ce que la dynamique du marché puisse profiter à tous en créant une association de commerçants ouverte à tous...



*Le marché du 24 décembre. ▲
Mais au fait, qui est le Père Noël ? ...*

Aujourd'hui, l'ensemble de nos efforts semble menacé parce que les Villemoissonnais ne fréquentent pas suffisamment le marché...

Pourtant tous les commerces sont représentés : boucher-charcutier, volailler, rôtisseur, boulanger (sur l'allée de Chenevières), fromager, primeurs bio et classique, poissonnier, pommes, vin blanc, pizza et par intermittence huile d'olive, fleuriste, miel, artisans du monde ou commerçants de passage.

Créer un marché, c'est beaucoup d'énergie et de travail, le faire vivre et l'animer, comprendre ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, c'est considérable. Nous gérons en direct le marché pour limiter les coûts mais aussi pour être les plus réactifs possibles à la demande de la clientèle. Ce n'est pas une animation mais un lieu d'échanges, de rencontres où l'on achète différemment en demandant des conseils, en achetant des produits de qualité. Tout cela n'est possible que grâce à l'énergie des élus qui s'en occupent, des services techniques et de l'association des amis du marché de Villemoisson et de Villemoisson en Fête qui sont les chevilles ouvrières de toutes les animations. Nous vous avons consultés pour savoir quelles suggestions vous pouviez avoir pour nous permettre de mieux répondre à vos attentes mais **la seule réponse possible... c'est votre présence sur le marché...** Les commerçants ne sont pas des philanthropes et ils ne continueront à venir que si la clientèle existe... A l'heure de la campagne des restos du cœur vous avez dû lire cette phrase qui rappelle le rôle joué par Coluche, nous pourrions la transposer aux questions que nous nous posons :
« **Sans nous, cela n'existerait pas... Sans vous, cela n'existera plus.** »

COLLECTE DES DÉCHETS

Borne de récupération des déchets à risques

La Communauté d'Agglomération a mis en place, fin décembre une filière spécifique d'élimination et de traçabilité des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) pour les particuliers en automédication à domicile. **Une borne automatisée est désormais installée devant le service technique municipal.**

Ce nouveau service, gratuit pour les usagers, s'opère en partenariat avec les pharmacies du territoire qui délivre aux patients un collecteur, type boîte à aiguilles vide, muni d'un code à barres et, en parallèle, tiennent à jour un registre. Le patient est tenu d'éliminer sa boîte trimestriellement à la borne automatisée en tapant le code à barre ; un ticket à conserver par le patient est alors édité. Les déchets périodiquement collectés par une société spécialisée sont alors

transportés jusqu'au centre de traitement habilité à les éliminer qui édite un bordereau de suivi retourné à l'Agglo.



PRÉVENTION ROUTIÈRE

Bien voir, être vu !

La municipalité de Villemoisson, en partenariat avec l'association Prévention Routière, a organisé l'opération « LUMIERE & VISION » sur le parking du stade des Erables, le mardi 6 décembre.



Le temps était clément et une trentaine de villemoissonnais sont venus se prêter aux tests.

Rappelons que l'objectif de cette opération est de sensibiliser les automobilistes à l'importance d'une vérification régulière de l'éclairage et de la signalisation de leur véhicule ainsi que de leur propre

vue, pour leur sécurité mais également pour celle des autres. En effet, un mauvais réglage des feux de croisement peut raccourcir exagérément la portion de route éclairée, ou au contraire provoquer des éblouissements aux conducteurs circulant en sens inverse. Et une bonne vue demeure primordiale quand on sait que 90% des décisions et des gestes nécessaires à la conduite passent par elle.

Les contrôles d'une dizaine de minutes, se sont déroulés en trois étapes :

- contrôle de l'ensemble du dispositif d'éclairage et de signalisation : état, fonctionnement, orientation des feux,
- vérification de l'état des balais d'essuie-glace et de toutes les surfaces vitrées,
- test (indicatif) de la vue, et incitation en cas de troubles de la vision de l'automobiliste à faire vérifier sa vue et à consulter un ophtalmologiste.

A l'issue du contrôle, et uniquement si le véhicule était en bon état de fonctionnement, une vignette millésimée et une fiche validant le contrôle ont été remises au conducteur.



Stèle Charles de GAULLE

Embellissement de ce lieu de mémoire. Création de 2 massifs fleuris, pose de stabilisé au sol et implantation de bordures de trottoirs surélevées anti-stationnements.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)

La commune de Villemoisson est incluse dans le périmètre d'élaboration du SAGE de la nappe de Beauce et des milieux aquatiques associés. A ce titre, **une enquête publique est ouverte depuis le 23 janvier jusqu'au 9 mars 2012 inclus**, et bien que la commune ne soit pas désignée comme lieu d'enquête, un dossier et un registre sont à votre disposition à l'accueil de la mairie afin de noter vos observations. Toute observation peut également être adressée par correspondance au Président de la commission d'enquête, à la mairie de Pithiviers (Loiret), siège de l'enquête publique.



Eccœurant !

Une image qu'on ne voudrait pas avoir à montrer : un banc en granit littéralement détruit, sans doute à coup de massue, dans le parc Château Gaillard. Une dégradation gratuite et inexplicable.

Volkstrauertag

En novembre dernier, le maire, François CHOLLEY représentait Villemoisson à la journée du souvenir à Bad Schwartau.



Monument en mémoire des personnes persécutées par les nazis en fonction de leur religion, de leur origine ou de leurs convictions.



Mémorial pour les soldats allemands morts lors de la guerre 14-18.

pivo **expression des élus non majoritaires**

Handicap, encore un effort...

23 Juin 2011, présentation au conseil municipal du « **Rapport annuel de la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées** de la commune de Villemoisson sur Orge, année 2010 » et **SURPRISE** cette commission, à laquelle nous n'avons jamais été invitée, existe **depuis 2001**, et publie son **premier rapport en 2011**.

Soit ! Un premier bilan et un projet ambitieux d'accessibilité allaient enfin être révélés. Mais non, rien. Essentiellement un résumé des actions du Conseil Général et du Conseil Régional, qui chacun à hauteur de 150 000 € ont financé la mise en accessibilité des arrêts de bus Villemoissonnais; et la mise en accessibilité des traversées de piétons, au rythme d'une réfection de rue par an.

Ce bilan est à la hauteur des **difficultés rencontrées par les personnes handicapées** qui oseraient s'aventurer dans les rues de Villemoisson, et plus largement par les personnes à mobilité réduite : personnes âgées, personnes ayant des incapacités motrices, sensorielles ou intellectuelles, parents avec enfants en poussettes, etc. La réfection des rues est désormais prise en charge par l'agglomération du Val d'Orge.

Donc, l'objectif se limitera à la **création de toilettes accessibles** à la mairie et dans les écoles. Il est grand temps !

Ce projet est indigne. Il est loin d'une politique visant à inclure toute personne handicapée dans la vie de la cité. Seule la mise en place d'une véritable action communale en direction et avec ces concitoyens constituera un véritable objectif. Il faut bien en convenir, à parcourir les publications ou le site Internet de la ville, **les personnes handicapées n'existent pas à Villemoisson !**

D'autres communes voisines engagent une **concertation** par le biais de commission extra-municipale consultative, regroupant **des personnes handicapées**, des personnes âgées, des représentants d'institutions locales, des élus et des services communaux, qui intervient dans l'élaboration de la politique municipale en matière d'accessibilité en faveur des personnes handicapées ou à mobilité réduite.

D'autres villes adoptent une **charte Ville Handicap** sur le droit à l'information, le droit au transport et à la mobilité, le droit au logement, le droit au travail, le droit à

l'éducation, à la culture et aux loisirs, le droit au sport, le droit à la vie sociale...

À Villemoisson, la vie communale ronnne. Ici, seul le fameux contrat régional qui fera pleuvoir sur la ville 1 500 000 € de subventions, est moteur de projet.

Face à l'absence de véritable projet d'investissement et de politique prestataire, et en réponse à un **budget « low cost »**, accompagné de la baisse de nombreuses dépenses utiles, lors de l'adoption du budget 2012, nous avons proposé d'opérer une pause et de **ne pas augmenter les impôts locaux** cette année. En effet, la commune est en capacité de supporter financièrement cette décision politique. Mais, chers concitoyens, nous avons essuyé un **refus catégorique**. Donc nous subissons encore des augmentations.

Les élus de « **Mieux Vivre à Villemoisson** » vous souhaitent Meilleurs vœux 2012. Que cette nouvelle année soit douce et vous apporte petits et grands bonheurs, joie, santé, réussite dans vos entreprises et la réalisation de vos souhaits les plus chers.

Nous contacter : nadine.raquillet@orange.fr
Tél. 06 16 87 04 87



EVÈNEMENT

Baptême de la médiathèque

La médiathèque de Villemoisson était la seule des médiathèques-bibliothèques de l'agglomération à ne pas porter de nom. C'est désormais chose faite : elle s'appellera la médiathèque **Andrée CHEDID** !

Quand en janvier 2011, la municipalité propose unanimement aux éditions qui publient la romancière et poétesse bien connue, l'autorisation de donner son nom à la médiathèque, elle n' imagine pas que quelques semaines plus tard la femme de lettres décèderait. Malgré les circonstances, le conseil municipal, suivi du conseil communautaire, entérine cette proposition.

Et c'est le 3 décembre dernier que l'officialisation de cette dénomination a eu lieu en présence de Monsieur Louis

CHEDID, son époux, qui dès le mois de mars 2011 donnait son accord.

En présence de Nathalie KOCIUSKO-MORIZET, Ministre, Guy MALHERBE, député, Louis CHEDID, Olivier LÉONHARDT, Président de l'Agglo et François CHOLLEY, maire, l'hommage de la ville et de l'agglomération fut en particulier marqué par les lectures de poèmes faites par les enfants de CM1 et CM2 de l'école des Erables et des représentants du Conseil Municipal d'Enfants.



ANIMATIONS

Les rendez-vous du mercredi

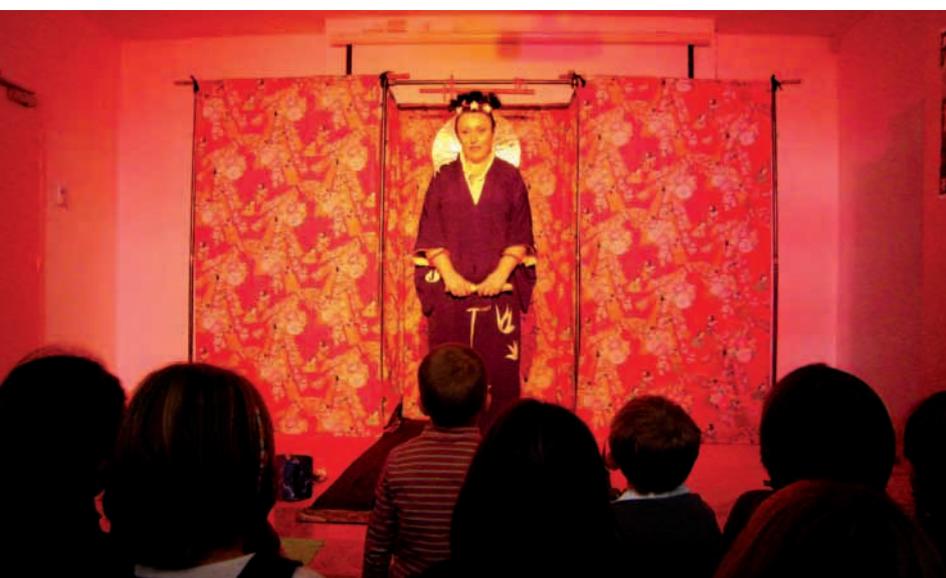
Chaque mercredi après-midi, les bibliothécaires proposent des animations thématiques, pour les enfants et adolescents :

- le 1^{er} mercredi du mois : **projection d'un film** (à 15h30)
- le 2^e mercredi du mois : **jeux en groupe** (14h-15h30 pour les 4-7 ans ou 16h-17h30 pour les 8 ans et +)

- le 3^e mercredi du mois : **tournoi multi-joueurs sur consoles PS3 ou WII** (14h-15h30 ou 16h-17h30)
- le 4^e mercredi du mois : **ateliers créatifs** (15h-15h45 pour les 4-7 ans ou 16h45-17h30 pour les 8-11 ans) (activités manuelles proposées par « Mes kits&Moï », association spécialisée dans les loisirs

créatifs) et **histoires** (15h45-16h45) (animées par l'association « Images » ainsi que par des conteurs professionnels régulièrement invités).

Toutes les animations sont gratuites et sur inscription. Un goûter est proposé aux enfants avec la participation régulière des parents.



▲ « Comment la princesse Hamsasasasoung avala une mouche et ce qui s'en suivit », conte japonais par Isabelle CARDON.

Pour les enfants de 0 à 3 ans

« À Petits Petons »

Un samedi par mois à 10h45
Prochaines dates : 11 février, 10 mars, 14 avril, 12 mai, 9 juin

« Les Jeudis des tout-petits »

Chaque 2^e et 4^e jeudi du mois, de 10h à 11h30
Prochaines dates : 9 février, 23 février, 8 mars, 22 mars, 12 avril, 26 avril, 10 mai, 24 mai, 14 juin, 28 juin

JUDO

Une année exceptionnelle pour l'AJ 91 !



L'année 2011 aura été particulièrement riche en résultats nationaux et internationaux pour nos judokas, résultats qui confirment la place

de l'AJ 91 LM parmi les tous meilleurs clubs de France. Jugez-en par vous-même !

- **Equipe seniors féminine** : 5^e de France en 1^{ère} division (juin)
- **Equipe seniors masculine** : 5^e de France en 1^{ère} division (novembre)
- **Guillaume RIOU** : champion de France 1^{ère} division
- **Kilian LE BLOUCH** : 3^e au championnat d'Europe - 23 ans
- **Soizic BARTAU** : 7^e au championnat de France 1^{ère} division, pour la troisième année consécutive
- **Roudélie CAROLY** : championne de France cadette et junior, vice-championne d'Europe et 3^e au championnat du Monde cadettes.

TÉLÉTHON

Les Villemoissonnais savent se mobiliser !

Grâce à la diversité de ses activités, au repas « moules-frites » et au spectacle musical donné au Ludion, le Téléthon 2011 a été une réussite dans notre commune. **VILLEMOISON VAINCRE LES MALADIES GÉNÉTIQUES** remercie la mairie, le service technique, les Présidents des diverses associations participantes ainsi que leurs adhérents, les écoles maternelle et primaire des Erables, le collège Blaise Pascal, les sponsors et tous les bénévoles. **7 400 euros ont été récoltés et reversés à l'AFM.**

Pour **Villemoisson Vaincre Les Maladies Génétiques** : Robert ROCHE



AGENDA

Sortir à Villemoisson

ANIMATION

Du jeudi 9 au mercredi 15 février
Semaine : 16h/18h
Week-end : 14h/18h
Grand Prix des Jeunes Dessinateurs par la « P.E.E.P »
Le Ludion

SPECTACLE

Dimanche 12 février/15h
Matinée enfantine
 par V.E.F
Le Ludion

THÉÂTRE

Vendredi 17 février/21h
« Le préjugé vaincu »
 par E.M.C
Le Ludion



EXPOSITION

Du jeudi 8 mars au dimanche 11 mars
Samedi 10h/19h - Dimanche 10h/17h
« À la découverte de la vie des enfants d'Ekpè » par Faire Vivre une Bibliothèque à Ekpè
Le Ludion

DANSE

Dimanche 11 mars/17h
« Sonates aux pieds nus » par la municipalité
Le Ludion

THÉÂTRE

Samedi 17 mars/20h30
Dimanche 18 mars/16h
« Assassins associés » par les Tréteaux d'Olyvette
Le Ludion

ANIMATION

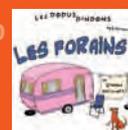
Samedi 24 et dimanche 25 mars
Fête des vins et fromages par V.E.F
Le Ludion

EXPOSITION

Du mercredi 28 mars au dimanche 1^{er} avril/14h/18h30
Salon annuel du CCAV par le C.C.A.V
Le Ludion

THÉÂTRE

Samedi 31 mars/20h30
Dimanche 1^{er} avril/15h30
« Les forains » par Les Dodus Dindons
Le Ludion



MUSIQUE

Samedi 7 avril/20h30
Concert de guitare par Guitar'Essonne avec, en 1^{er} partie « Ensemble de guitare de Villemoisson » par Le Mot et la Note
Le Ludion

EXPOSITION

Samedi 7 avril/10h/18h
Dimanche 8 avril/10h/17h30
« Les puces créatives de Nicouline » par les Ateliers de Nicouline
Le Ludion

ANIMATIONS

Lundi 9 avril/10h30
Chasse aux œufs par V.E.F
Parc des Erables

Dimanche 29 avril/8h/18h
Brocante de L.E.O par Les Enfants d'Olanda
Parking du Ludion